



L'actualité réglementaire de la qualité de la construction

DREAL Midi-Pyrénées

Division Économie et Qualité
de la Construction

Pierre Viola



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi Macron

6 août 2015

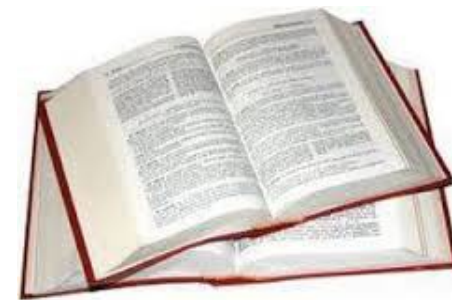
**croissance, activité,
égalité des chances économiques**



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi Macron n° 2015-990

croissance, activité,
égalité des chances économiques



- **mesures générales**
- **formation**
- **secteur B.T.P.**

réglementation ICPE simplifiée → grands projets

permis de construire simplifié et plus rapide

lutte contre le travail illégal

action en démolition recentrée : éviter les abus



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi NOTRÉ

7 août 2015

réforme territoriale



NOTReFRANCE
Réforme Territoriale



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi LTECV

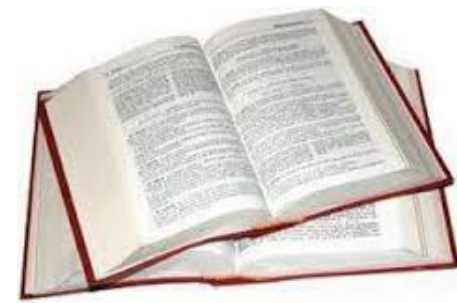
17 août 2015

transition énergétique
et pour la croissance verte

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



Loi LTECV n° 2015-992 de transition énergétique et et pour la croissance verte

Titre 2 - Bâtiments et efficacité énergétique

Parmi ces mesures figurent :

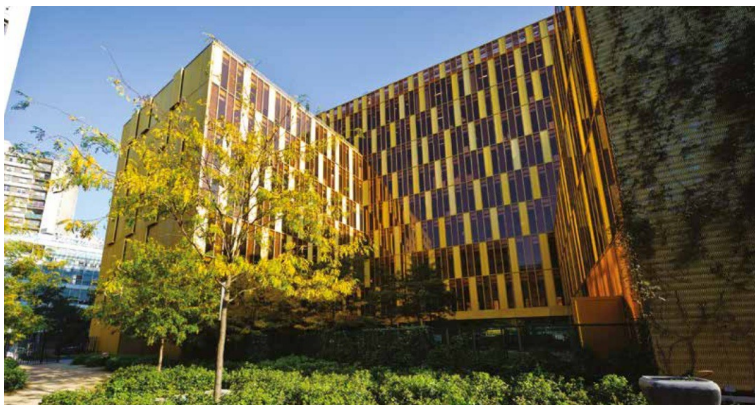
- objectifs 2020 : * **rénover 500 000 logements par an**
* - **15 % de précarité énergétique** d'ici 2020
- mesures d'urbanisme pour **lever les freins à l'isolation des bâtiments** (article 7) et pour **promouvoir les énergies renouvelables** sur les bâtiments ;
- promouvoir les bâtiments à **énergie positive** ;
- un **carnet numérique** de suivi des bâtiments (article 11) ;
- des obligations pour les **logements HLM** (article 113) ;
- faciliter la mobilisation de **financement spécifique** (articles 20-25) ;
- améliorer la **connaissance**/conscience de chacun de sa consommation énergétique avec, par l'exemple, l'obligation d'individualiser les frais de chauffage (art. 26 à 29).

Loi LTECV n° 2015-992 de transition énergétique et et pour la croissance verte

8 « titres »

Les objectifs

Bâtiment



Économie circulaire



Simplifications

Transport



Énergies renouvelables



Sûreté nucléaire

Gouvernance / planification



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENNES

Loi LTECV n° 2015-992

de transition énergétique et
et pour la croissance verte

Réussir la transition énergétique :
des objectifs clairs et volontaires

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



-40% d'émissions
de gaz à effet de serre
en 2030 par rapport
à 1990



-30% de consommation
d'énergies fossiles
en 2030 par rapport
à 2012



Porter la part des énergies
renouvelables à **32%** de
la consommation finale
d'énergie en 2030 et à **40%**
de la production d'électricité



Réduire la consommation
énergétique finale
de **50% en 2050**
par rapport à 2012



-50% de déchets
mis en décharge
à l'horizon 2025



Diversifier la production
d'électricité et baisser
à **50%** la part du nucléaire
à l'horizon 2025

Loi LTECV n° 2015-992

de transition énergétique et et pour la croissance verte

Secteur bâtiment

- 44 % de la consommation énergétique de la France en 2012
- Secteur le plus consommateur d'énergie
- Gisement majeur d'efficacité énergétique

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Tous les bâtiments au standard BBC en 2050.
- 500 000 rénovations lourdes de logements par an, avec une priorité au traitement de la précarité énergétique.
- Création de 75 000 emplois.



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi LTECV n° 2015-992 de transition énergétique et et pour la croissance verte

Secteur bâtiment

► Accentuer la rénovation énergétique du parc existant

Règles d'urbanisme pour autoriser des travaux d'isolation extérieure (art. 7) et pour promouvoir les EnR sur les bâtiments

Plates-formes territoriales de rénovation énergétique (art. 22)

Copropriétés, vote à la majorité simple des travaux de rénovation énergétique (art. 14-IV)

Tiers financement (art. 23) et aides pour les ménages modestes et les copropriétés (art. 20)

Déploiement des compteurs intelligents de gaz et d'électricité (art. 28)

► Améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs

Possibilité pour les collectivités ayant la compétence urbanisme d'imposer des règles de construction plus exigeantes que la réglementation (art. 8-I)

Constructions publiques exemplaires et chaque fois que possible à énergie positive ou à haute performance environnementale (art. 8-II)



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Loi LTECV n° 2015-992

Financer et accompagner



Financement

30% de crédit d'impôts
pour l'installation de bornes de recharge
au domicile des particuliers

@ecologiEnergie #LoiRoyal



Financement

1,5 milliards € de subvention
(Fonds de financement de la transition énergétique)

Pour aider les collectivités
à s'engager dans la transition énergétique

@ecologiEnergie #LoiRoyal



Financement

30% de crédit d'impôts
pour vos projets de
rénovation énergétique

@ecologiEnergie #LoiRoyal



Financement

Doublement du fonds chaleur

Pour financer la production de chaleur
à partir de sources renouvelables

@ecologiEnergie #LoiRoyal



Financement

Une enveloppe de 5 milliards €
à la Caisse des Dépôts

Pour financer, sous forme de prêts, les projets publics
contribuant à la transition énergétique

@ecologiEnergie #LoiRoyal



Financement

Prêt à taux zéro pour
vos projets de rénovation

Bénéficiez d'un prêt à taux zéro pour financer
vos travaux de rénovation énergétique

@ecologiEnergie #LoiRoyal



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Simplification



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENNES

Actions pour la relance de la construction de logements : **5** priorités

1



Favoriser l'accèsion à la propriété

2



Simplifier les règles de construction et développer l'innovation

3



Soutenir la construction de logements sociaux et créer une nouvelle offre de logements intermédiaires en zones très tendues

4



Renforcer la mobilisation du foncier

5 rénover thermiquement les logements

Objectifs 500 000

Simplifions les règles de la construction



Pour la construction

- 2 axes : stock et flux de normes
- Deux séries d'annonces :
le 25 juin 2014, puis le 4 décembre
2014
- 55 mesures engagées...
... dont 18 sur l'accessibilité
- ...et 42 mesures déjà prises

Thèmes :

- Sécurité incendie
- Confort / hygiène
- Risques sismiques et technologiques
- Électricité et réseaux de communication
- Termites
- Performance thermique
- Accessibilité
- Ascenseurs
- Mesures diverses

www.territoires.gouv.fr/simplifier-la-construction



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



Les principales mesures :

mesures techniques

- bois en façade : ne plus l'interdire
- réglementation incendie : arrêté du 19.6.2015
- RT 2012 aménagée
- accessibilité : Ad'AP + règles ajustées
- ascenseurs



gouvernance

Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique

- consulté systématiquement sur les projets de textes « construction » depuis le 1^{er} juillet 2015



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Territoires ruraux

Nos ruralités
Une chance pour la France



Sylvia Pinel, Vesoul, septembre 2015
4 annonces :

- **PTZ dans l'ancien : étendu à l'ensemble des 30 000 communes rurales (zone C).**
- politique renforcée pour revitaliser centre-bourgs et petites villes
- **simplification pour les petits ERP**
- soutien à l'ingénierie locale



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENNES

Thématiques



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES



Accessibilité



Ad'AP, ajustement des règles du cadre bâti

8 déc. 2014	arrêté	ERP/IOP existants
15 déc. 2014	arrêté	Ad'AP cadre bâti : ERP modèles types, formulaires
27 avril 2015	arrêté	Ad'AP cadre bâti : ERP prorogation de délai périodes supplémentaires : conditions, modèles types, formulaires
27 avril 2015	circulaire	Ad'AP bâtiments de l'État
21 mai 2015	circulaire	Ad'AP cadre bâti : ERP
5 août 2015	loi 2015-988	ratifie l'ordonnance de sept.2014



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Aides financières...

- **Éco-PTZ pour les copropriétés**
→ arrêté 23.12.2014
- **Éco-PTZ**
transfert de responsabilité d'attester l'éligibilité des travaux de rénovation éco-PTZ → vers l'entreprise
→ décret 2014-1437

définition des travaux induits, éco-PTZ
→ décret 2014-1438
- **CITE**
individualisation des frais de chauffage et d'ECS en copropriété + bornes de recharges pour véhicules
→ arrêté du 27.02.2015

divers

- **vente logements HLM et étiquette énergie** décret 2014-1648
→ interdiction de vendre des passoires énergétiques en logement social

- **bâtiments démonstrateurs / cahier des charges** arrêté 08.06.2015
ADEME «Méthodes industrielles pour la rénovation et la construction de bâtiments », action « Transition écologique et énergétique »
→ **appel à projet ouvert jusqu'à 2016**
<http://www.gouvernement.fr/appels-a-projets-et-manifestations-cgi> (AAP n°55)



Qualité de l'air intérieur

Décret n°2015-1000 du 17 août 2015 : surveillance QAI

- **moyens d'aération des bâtiments :**
fin de l'obligation d'accréditer les organismes qui les évaluent
- **résultats des campagnes de mesures :**
à communiquer par les organismes accrédités
→ à *un organisme national désigné par arrêté*
- **En cas d'alerte polluant,**
2 mois pour engager l'expertise pour en identifier la cause



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Qualité de l'air intérieur

Décret n°2015-1000 du 17 août 2015 : surveillance QAI

- **Échéance repoussée au 1er janvier 2018 du dispositif de surveillance QAI**

→ pour établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans et les écoles maternelles

- **Fin de l'obligation de campagne de mesure des polluants, si l'établissement a mis en place des dispositions particulières de prévention QAI**

→ *les conditions seront fixées par arrêté.*



Diagnostic électricité

Arrêté du 10 août 2015

Diagnostic électricité des logements

- modèle et méthode de réalisation
- à compter du 1er janvier 2016
- modifie l'arrêté du 8 juillet 2008



État de l'installation intérieure d'électricité

PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Information sur les sols

Décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015
relatif aux secteurs d'information sur les sols
prévus par l'article L. 125-6 du code de l'environnement
et portant diverses dispositions
sur la pollution des sols et les risques miniers

- pour informer les acquéreurs et les locataires
- dans les zones à risques naturels ou technologiques,
- et dans les secteurs d'information sur les sols (SIS)
- Arrêtés préfectoraux :
 - liste de communes concernées
 - liste des informations à fournir

Informez dans les 4 mois suivant l'arrêté préfectoral



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Déclaration environnementale

... produits de construction

... et équipements CVC

- Fiches de déclaration environnementale et sanitaire FDES

www.base-inies.fr



Décret n°2013-1264 du 23.12.2014
+ arrêté (même jour)
+ arrêtés des 9 et 11 juillet 2014

Norme expérimentale XP C08-100-1

- Dès le 1^{er} juillet 2017 :
obligation étendue aux équipements électriques,
électroniques et de génie climatique



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

RT 2012 et RT existant : documentation

- des nouvelles fiches d'application
- des fiches d'application mises à jour

→ Consultez le site

www.rt-batiment.fr

**LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DANS LE BÂTIMENT**

RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

L'ensemble des dispositifs
pour améliorer la performance
énergétique des bâtiments

ADEME

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENNES

Énergie

- **Certificats d'économie d'énergie (CEE)**
3ème période

arrêté du 30 sept. 2015

→ modifie le format des fiches (arrêté du 22 déc.2014)



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Merci de votre attention !



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES